

La psychiatrie durant le National Socialisme – Commémoration et responsabilité

Discours du professeur Dr. Franck Schneider (Aachen), Président de l'Association allemande de psychiatrie.

Mesdames et messieurs,

Durant la période du National Socialisme, les psychiatres ont condamné des personnes, les ont trahis et leur ont mentis malgré la confiance qu'elles avaient placée en eux. Ils ont stérilisé des patients de force, les ont tués, et ont aussi détruit leur personnalité. Des recherches injustifiables ont été faites sur des patients, recherches qui les ont blessés ou tués.

Pourquoi avons-nous mis tant de temps pour faire face publiquement à ces faits et à notre rôle dans l'histoire ? D'un côté nous sommes fiers que la DGPPN soit l'une des plus vieilles associations scientifiques médicales au monde. D'un autre côté, cela fait trop longtemps que l'une des parties les plus importantes de notre histoire ait été occultée, refoulée. De cela, nous avons honte.

Nous avons aussi honte car nous, l'Association Allemande de Psychiatrie, ne nous sommes même pas tenus au côté des victimes après 1945. Pire encore : nous avons de nouveau été coupables de discrimination et de préjudice à leurs égards. Ce sont des mots qui nous manquent encore, et bien nous pouvons le dire aujourd'hui.

Cela a prit presque 70 ans à l'association, dont je suis le président aujourd'hui, pour mettre fin à ce mutisme et pour se rappeler sa tradition d'éducation scientifique. Une commission scientifique indépendante accompagne un projet de recherche afin de réétudier l'histoire de l'association et de ses organisations antérieures entre 1933 et 1945.

Mais ce n'est pas assez : Indépendamment des résultats de la recherche, que nous attendons dans les prochaines années, je dois maintenant, car nous avons suffisamment attendu, demander pardon à toutes les victimes et à leurs familles pour les injustices et les souffrances qu'elles ont subies de la part des associations allemandes et de leurs psychiatres.

L'association allemande de psychiatrie, de psychothérapie et de neurologie a décidé de tenir cet événement commémoratif pour marquer ses fermes intentions soutenues par la volonté de reconnaître l'existence de victimes et de se tenir à leur côté, d'avouer sa propre histoire, et de prendre connaissance de son passé.

Mesdames et messieurs, je vous souhaite cordialement la bienvenue à cette soirée commémorative et je vous remercie d'être aussi nombreux.

Les lettres et les documents, que nous venons d'entendre, sont des témoignages impressionnants de la façon dont les malades mentaux ont souffert et ce qui leur a été fait.

La psychiatrie durant la direction du National Socialisme est le chapitre le plus sombre de l'histoire de notre profession. A de nombreuses reprises durant cette période, les psychiatres et les représentants de leurs associations ont désobéi et enfreint leur devoir de médecin, qui est de soigner et de s'occuper des personnes qui leur sont confiés.

La psychiatrie était séduisante et elle a séduit, elle a guéri aussi bien qu'elle a détruit. Elle ne s'est pas limitée à l'individu mais a maltraité et tué des milliers de personnes au nom de prétendus progrès soit disant apportés par l'élimination des fardeaux de la société. Elle a également fait mettre dehors

les personnes qui n'étaient pas d'accord.

Il faut que nous ayons à l'esprit le fait qu'entre 1933 et 1945, quasiment 30 % de tous les psychiatres/neurologues employés par les académies ont fui le Troisième Reich. Leur émigration n'était pas un libre choix. Les employés d'origine juive, ou les docteurs devenus gênants à cause de leurs opinions politiques, ont perdu leur cabinet et leur fonction. Eux et leurs familles ont perdu leur travail, leur gagne-pain, leurs biens, et bien trop souvent aussi leur patrie. Ces émigrants et leurs familles ont dû se reconstruire une nouvelle vie d'étranger dans un autre pays.

La majorité de ceux qui n'ont pas pu quitter l'Allemagne ou l'Autriche, ont été déportés dans les camps de concentration et d'extermination pendant la guerre, un destin auquel bien peu ont survécu. Il ne peut pas y avoir de réparation pour cela.

Tout cela s'est passé lorsque les recherches de la psychiatrie étaient de plus en plus concentrées sur l'eugénisme et l'hygiène raciale. Les politiques sociale, de santé et économique de l'idéologie nazie prévoyaient la mise en valeur de ceux qui pouvaient le plus contribuer à la prospérité et à l'efficacité du peuple. Le faible devait être écarté pour que le fort devienne encore plus fort. Cette vision des choses devint une tradition mortelle.

Déjà depuis la fin du 19^{ème} siècle, le terme « eugénisme » fut utilisé et la stérilisation du malade mental se développa, aussi bien dans l'empire allemand qu'en Scandinavie et dans les pays anglo-saxons. Pendant l'été 1914, un projet de loi pour « la stérilisation et l'avortement » fut déposé au parlement allemand. Seul le début de la première guerre mondiale empêcha d'en poursuivre la discussion et de l'adopter.

Le 14 juillet 1933, peu après la « prise de pouvoir » d'Hitler, nom qui a été donné par la NSDAP, la loi de « la prévention des enfants malades héréditaires » a été adoptée. Le psychiatre Ernst Rüdin, président de l'association psychiatrique entre 1935 et 1945, qui fut ensuite directeur de l'institut de recherche psychiatrique allemande, a co-écrit le commentaire officiel pour cette loi. La stérilisation, la stérilisation forcée était considérée dans la loi comme « une précaution pour la future génération ». Une vision perverse car elle met en balance la souffrance et les offenses faites à certains avec le bien-être des autres.

Dans la loi, les maladies maniaco-dépressives et la schizophrénie étaient considérées comme des maladies mentales héréditaires. De même que certaines formes d'épilepsie, la cécité, la surdité, le nanisme et beaucoup d'autres. Les personnes malades n'étaient pas censées avoir des enfants. Leur matériel génétique, considéré comme mauvais, n'était pas censé causer un plus grand fardeau pour les personnes bien portantes.

Tous les médecins avaient l'obligation de rapporter ces « malades héréditaires » aux autorités. En se basant sur cette loi, les médecins ont sélectionné et stérilisé de force plus de 360 000 personnes. Plus de 6000 sont morts durant ces interventions.

Avant la découverte de ces manières de penser à propos de l'eugénisme et de l'hygiène raciale, les lois sur la stérilisation étaient considérées comme exemplaires par beaucoup de psychiatres. En tant que président de notre précédente organisation, Ernst Rüdin les a soutenues plusieurs fois [la stérilisation forcée] aux congrès annuels et d'ouverture du GVPN [l'Association des Psychiatres et Neurologues Allemands]. La stérilisation sur des bases eugéniques fut aussi préconisée dans d'autres pays du monde. Cependant en Allemagne, la loi autorisait aussi la stérilisation contre la volonté de l'individu. Pour les victimes, ce fut une gigantesque et terrible intrusion, au cœur de leur identité, à laquelle ils étaient impuissamment exposés. Ils étaient alors irrémédiablement privés du droit à leur intégrité physique, mais aussi à leur droit de parentalité.

Après la guerre, seuls la honte et le silence accueillirent généralement les victimes et leurs familles pour ce qu'il leur a été fait. Et jusqu'à ce jour, elles n'ont pas été reconnues explicitement comme des victimes des persécutions du National Socialisme par la république fédérale d'Allemagne, bien que la loi de stérilisation fut une expression explicite de l'idéologie nazie. L'idéologie raciale allemande devint très claire dès le commentaire sur la loi. Il y est dit :

« Le but de la surveillance raciale et héréditaire acceptable pour le peuple allemand est : un nombre suffisant de biens portants pour les familles allemandes, valables d'un point de vue racial, avec beaucoup d'enfants en tout temps. »

Je voudrais reconnaître le dernier engagement admirable de Mme Dorothea Buck, sculpteur et auteur, qui était elle-même concernée et co-fonda l'Association fédérale des personnes inquiétées par la psychiatrie. Maintes et maintes fois elle a informé, averti, commémoré. Tout comme Klara Nowak, qui est décédée il y a quelques années. Grâce à l'initiative de Mme Nowak, les personnes stérilisées de force et les personnes lésées par « l'euthanasie » se sont rassemblées en 1987 et ont fondé la Fédération des victimes de « l'euthanasie » et de la stérilisation de force qui lutte maintenant pour la réhabilitation des victimes dans la société.

Mais il n'y avait pas que des stérilisations forcées, ils y avaient aussi des meurtres. Déjà dans les années 1920, sous la pression de la première guerre mondiale et de la crise économique mondiale, le malade était devenu un élément coûteux. C'est un psychiatre, Alfred Erich Hoche, qui a inventé le terme « Ballastexistenz » dans son livre de 1920 sur l'acceptation de « l'indignité à vivre sa vie » coécrit avec le juriste Karl Binding. [le terme « Ballastexistenz » désigne les personnes sévèrement handicapées, qui étaient considérées comme indignes de vivre, car elles étaient considérées comme un fardeau trop lourd à porter et par conséquent, un poids pour la société]. Alfred Erich Hoche a aussi mis en place une liste des maladies mentales prétendument incurables qu'il a appelé « conditions de la mort mentale ». En 1930, ce nom s'est transformé dans les magazines nationaux socialistes mensuels en la revendication : « Mort à la vie indigne de vivre ! »

Lors du début de la guerre le 1er septembre 1939, Hitler promulgua l'action prétendue « d'euthanasie ». Un psychiatre et neurologue, le professeur Werner Heyde de Würzburg, a été nommé comme le directeur médical de ce qui sera appelé plus tard « l'action T4 ». Au moins 250 000 à 300 000 personnes physiquement ou mentalement malades ont été victimes de cette action et de phases autres de meurtre des malades, après sa fin officielle quelques semaines après la fin de la guerre.

A partir d'octobre 1939, tout d'abord depuis la maison Columbus sur la place de Postdame, et ensuite à partir de avril 1940 depuis Tiergartenstreet 4 où se tient aujourd'hui le centre philharmonique de Berlin, on a envoyé des formulaires de rapports aux institutions de santé allemandes et dans les zones annexées. Ils permettaient d'enregistrer et de sélectionner systématiquement tous les patients. La sélection était souvent faite selon un critère d'utilité, comme par exemple les prestations de travail.

A la place de l'ancien siège [du T4], il n'y a aujourd'hui qu'une petite plaque commémorative sur le sol, pour les victimes de l'Euthanasie, et une sculpture qui ne fut dédiée aux victimes que bien plus tard. Il n'y a toujours pas de mémorial central, national pour les victimes de la soi-disant « Euthanasie ». Ce n'est pas seulement une expression d'hostilité et d'humiliations continues pour les survivants et leurs familles, c'est aussi une part sombre de l'histoire de notre pays et de la psychiatrie allemande. En tant qu'association professionnelle, nous soutiendrons l'initiative actuelle pour établir un mémorial national correct sur le « T4 » et un site d'information.

Cinquante experts choisis, parmi les psychiatres renommés de l'époque, évaluaient les formulaires envoyés par les psychiatres des cliniques. Ils choisissaient et décidaient de la vie ou de la mort. Ces experts comptaient parmi eux Werner Villinger, Friedrich Mauz et Friedrich Panse, tout trois présidents de notre association après la guerre. Friedrich Mauz et Friedrich Panse sont devenus plus tard des membres honoraires de notre société. Bien que chaque adhésion honoraire à la DGPPN se termine à la mort de la personne, aujourd'hui, nous réprouvons ces adhésions honoraires et allons officiellement les annuler.

Les patients étaient amenés dans des bus gris, le symbole de leur mort, depuis les institutions mentales et de santé à l'un des six instituts psychiatriques, où des chambres à gaz avaient été établies. Les instituts mentaux devinrent des instituts d'extermination. La guérison devint l'extermination, et les psychiatres supervisaient le transport et le meurtre des patients qui leur avaient été confiés. Ces instituts étaient, dans l'ordre de leur mise en place : Grafeneck, Brandenburg, Hartheim, Pirna-Sonnenstein, Bernburg et Hadamar.

Pendant presque deux ans, qui furent la durée officielle de l'action T4, entre janvier 1940 et août 1941, plus de 70 000 patients sont morts. Et ce n'est pas les protestations publiques des psychiatres qui ont mis fin à l'action T4. Les protestations sont venues majoritairement de l'église. Le sermon de protestation qui fut décisif a été tenu par le vénérable cardinal de Galen, prêtre de Münster, le 24 août 1941. C'est juste après que l'action T4 a officiellement pris fin.

La connaissance et l'expérience acquises lors de l'action T4 ont été utilisées plus tard dans les camps de concentration pour tuer davantage de gens, des millions cette fois.

Parallèlement à « l'Action T4 », dans le cadre de la prétendu « euthanasie des enfants », des enfants mentalement et physiquement handicapés ont été tués dans plus de trente cliniques psychiatriques et pédiatriques. Jusqu'ici, on estimait leur nombre à 5000, nombre qui a été établi après la guerre par les meurtriers eux-mêmes et qui a été confirmé sans aucun esprit critique. Il s'avère maintenant que c'était beaucoup plus.

Mais ce n'est toujours pas assez, car après la fin officielle de l'action T4, les meurtres ont continué. Dans la phase décentralisé de « l'euthanasie », des patients des institutions psychiatriques, probablement 30 000, ont été tués par des overdoses de médicaments ou systématiquement affamés. Tout cela afin de libérer des lits d'hôpitaux et d'économiser de l'argent. On leur donnait de la nourriture mais juste assez pour mourir. Le directeur de l'institution de soins et de guérison de Waldheim, Gerhard Wischer, a dit très brièvement, en parlant des nouvelles admissions :

« Bien sûr, je ne pourrais jamais accueillir ces nouvelles arrivées si l'on ne prend pas de mesures appropriées pour libérer des places de façon continue et en douceur. Cependant, il me manque vraiment les médicaments nécessaires. »

Aujourd'hui, l'impensable est que les psychiatres en soient arrivés à tuer les patients qui leur ont été confiés pour être guéris et soignés. Cela semble impensable qu'ils les aient sélectionnés et qu'ils aient personnellement supervisé leur meurtre d'une façon médicale, scientifique, pseudo scientifique : le meurtre d'enfants, d'adultes et de personnes âgées.

Une note (de 1939) du dossier médical d'une femme atteinte de psychoses schizophréniques est conservée ici dans les archives fédérales à Berlin. Il y est écrit :
« Continue. Mentalement morte. Le dossier du patient devrait être fermé, car dans le futur, il n'y aura pas de changements. La seule information intéressante est la date de sa mort. »

Avant les meurtres, des « recherches » ont été faites sur beaucoup de patients; des expérimentations

qui ne peuvent être justifiées du point de vue de l'éthique et qui n'ont absolument rien à voir avec les valeurs de la science et de la recherche. Des exemples en sont les travaux faits sur les enfants et les jeunes malades mentaux dans un contexte d'euthanasie par Carl Schneider, professeur de psychiatrie à Heidelberg, en coopération avec Julius Deussen, un membre permanent de l'institut allemande de recherche en psychiatrie à Munich. Ces travaux consistaient en de vastes expérimentations sur les patients, leur meurtre et finalement leur autopsie. Des examens furent aussi effectués sur les patients venant d'instituts de santé. Par exemple, des tests de vaccins contre la tuberculose à Kaufbeuren, des travaux sur l'origine du virus de la sclérose en plaques à Werneck, ou encore des examens neuropathologiques faits sur des victimes de l'euthanasie, qui avaient sans doute été spécialement sélectionnés et tués pour ces recherches. C'est ce qu'a fait Julius Hallervorden à l'institut Kaiser Wilhelm pour la recherche sur le cerveau en collaboration avec l'institut Branderburg-Goerden dirigé par le psychiatre Hans Heinze.

Les corps et la seule préparation de beaucoup de patients tués étaient désirés pour la recherche et ses résultats furent toujours publiés après la guerre. A l'institut Kaiser Wilhelm de Berlin, plus de 295 cerveaux de victimes de « l'euthanasie » ont été utilisés pour la recherche. Et ils le sont encore à ce jour, des manipulations insouciantes de patients tués étant encore effectuées.

En dehors des institutions psychiatriques, des recherches ont été faites, par exemple par le psychiatre Robert Ritter de Tübingen à Rome et à Sinti. C'était principalement des recherches généalogiques et épidémiologiques et elles ont contribué à découvrir l'identification et la sélection des critères de soi-disant « bohémiens », qui furent ensuite déportés dans le « camp des bohémiens » au camp de concentration d'Auschwitz.

Il y a sans aucun doute eu de la résistance et des sabotages à l'encontre de toute l'injustice psychiatrique sous la direction du National Socialisme. Plus de 50 % des médecins étaient membres du parti National Socialiste, de la NSDAP, la SA ou la SS. Mais cela veut aussi dire que presque 50 % des médecins n'en étaient pas membres. Donc on avait certainement la possibilité d'employer des moyens d'action, sans encourir de sanctions. La résistance n'a pas toujours été suivie de conséquences personnelles négatives.

Certains ont résisté. Mais au final, ils étaient peu nombreux. Parmi les médecins, il y avait principalement ceux qui, entre 1934 et 1939, n'avaient pas fait une seule notification de l'existence d'une possible maladie héréditaire aux officiers de santé publique ou aux départements de santé publique appropriés. Une des raisons pourrait en être qu'ici, à l'extérieur des grandes cliniques, le contact avec les patients était plus direct, plus immédiat. C'est aussi une mise en demeure pour nous aujourd'hui que nous ne devons pas dans notre vie de tous les jours perdre de vue les patients, dont nous prenons soin et que nous accompagnons. Ce sont eux, la seule ligne directrice de nos actions médicales, et non pas l'idéologie de la société. Seulement l'individu.

La dignité de l'homme est toujours la dignité de l'individu. Aucune loi ne doit nous y faire désobéir. En 1946, Gustav Radbruch a décrit le conflit entre la loi et la justice : la loi est supérieure à la justice, « sauf que l'incohérence entre des lois irréfutables et la justice a atteint un niveau tellement insupportable que la loi, en tant que loi « injuste » doit céder face à la justice. (...) Là où la justice n'est pas encore désirée, il y a eu l'égalité, qui compose le cœur même de la justice, et qui a été sciemment déniée en implantant la loi positive, maintenant la loi n'est pas qu'une loi « injuste », il lui manque en effet la nature même de la loi. »

Il est arrivé après la guerre ce qui est arrivé dans beaucoup d'autres pays que l'Allemagne. Des sujets furent étouffés. Les associations professionnelles de psychiatrie, tout comme les psychiatres (sauf quelques exceptions comme Gerhard Schmidt et Werner Leibbrand) n'ont pas avoué ce qui s'est passé. Et aujourd'hui, nous en sommes honteux et abasourdis.

L'histoire du professeur Werner Heyde fut incompréhensible jusqu'à ce jour. Il était directeur médical de l'action T4. Après la guerre, il fut recherché pour meurtre. Il a continué à mener une seconde carrière sous le nom du Dr. Fritz Sawade, entre 1950 et 1959, en tant que expert médico-légal à la cour de l'état de Schleswig-Holstein. Il fut soutenu par des médecins et des juristes, qui étaient tous informés de sa véritable identité. Beaucoup d'autres qui connaissaient aussi sa double identité n'ont rien fait et cela se savait au sein de la profession et à l'extérieur.

En plus de tout cela, il y a eu le démarrage de tentatives d'éclaircissement mais elles ont été évitées et empêchées. Beaucoup de médecins ont protesté car ils se souciaient de la réputation de leur profession quand Alexander Mitscherlich et Fred Mielke ont publié le documentaire « La dictature du mépris de l'homme » au procès de Nuremberg en 1947. Un second documentaire sorti en 1949 « La médecine sans humanité » fut étouffé.

Le professeur Gerhard Schmidt, ancien directeur de la clinique psychiatrique de Lübeck, avait déjà tenu une conférence à la radio le 20 novembre 1945 à propos des crimes sur les malades mentaux. Mais son livre sur le sujet n'a pas trouvé d'éditeur pendant 20 ans en dépit de toutes les tentatives. Je l'ai lu il y a longtemps, un livre qui m'a énormément apporté. Cependant les psychiatres de l'Allemagne d'après guerre étaient inquiets que les révélations des détails de ces crimes n'entravent la reconstruction et la bonne réputation (toujours d'actualité) des psychiatres allemands en général. Une vision des choses fausse et fatale. Un échec de la communauté scientifique à avouer ses propres responsabilités. En 1986, le professeur Schmidt a été récompensé pour tous ses accomplissements, il a reçu la médaille Wilhelm Griesinger de l'association allemande de psychiatrie et de neurologie, ce fut la première fois que cette médaille fut décernée. Un moment rare, tardif, trop souvent oublié mais néanmoins magique pour notre association.

Et en politique ? En 1956, la loi (rétroactive) fédérale des compensations aux victimes de la persécution du National Socialisme (BEG) a été adoptée. En 1965, elle a été élargie à la loi BEG complète. Ainsi jusqu'en 1969, toutes les victimes persécutées pour des raisons raciales, politiques ou religieuses pouvaient demander une indemnisation, mais pas les personnes stérilisées de force ou les familles des victimes de l'euthanasie, car elles n'étaient pas considérées comme des victimes du racisme. C'est aussi une humiliation supplémentaire faite aux victimes, et nous avons encore gardé le silence.

Dans les années 60, les audiences du comité du parlement fédéral pour les récompenses étaient en partie constituées des mêmes psychiatres qui ont justifié les stérilisations forcées sous la direction nazie et qui ont participé à ses activités meurtrières. Le 13 avril 1961, conformément au protocole, Werner Villinger refusa l'indemnisation pour la raison assez cynique qu'il serait responsable si l'obtention d'une compensation pour les personnes stérilisées de force « ne produisait pas de maladies ou de maux neuronaux, ce qui porterait non seulement atteinte à leur bien-être et (...) à la faculté d'apprécier le bonheur que ces personnes ont eu jusqu'à maintenant, mais aussi le rendement de leur production. »

La loi sur la santé héréditaire a été annulée seulement en 1974. Mais dans les faits, elle continua d'exister. En 1988, le parlement Fédéral a déclaré que les stérilisations forcées basées sur la loi de la santé héréditaire étaient une injustice nazie. Dix ans plus tard, le parlement Fédéral a décidé d'annuler les décisions des tribunaux de santé héréditaire. Mais c'est seulement en 2007 que la loi sur la prévention des enfants malades héréditaires a été proscrite et interdite par le parlement fédéral. Elle était contraire à la constitution et par conséquent elle aurait dû être annulée lors de son entrée en vigueur. La DGPPN a soutenu l'annulation de cette loi.

Mais la loi de compensation fédérale de 1965 est toujours en vigueur. Jusqu'à aujourd'hui, les malades mentaux stérilisés de force ou tués ne sont donc pas officiellement considérés comme victimes du régime nazi et persécutés pour des raisons raciales. Les politiciens doivent s'en occuper avant qu'il ne soit trop tard. C'est seulement avec l'annulation de cette injustice que la mort et les souffrances endurées par les victimes seront reconnues à leur juste valeur par l'état allemand.

Il y eu quelques publications écrites dans les années 60-70 par Hans-Jörg Weitbrech, Walter Ritter Von Baeyer ou encore Helmut Ehrhardt, qui ont décrit ces évènements. Mais tous les trois ont décrit la psychiatrie comme une victime. Dans un livre de 1972 sur les 130 années d'histoire de l'Association Allemande de Psychiatrie et de Neurologie, il est écrit :

« L'association de psychiatre de l'époque, malgré le grand pouvoir qu'elle semblait avoir, n'a jamais d'elle même soutenu, préconisé ou supporté des actions comme l'euthanasie. Ainsi les tentatives répétées d'accuser la psychiatrie allemande en raison des fautes ou des crimes de quelques psychiatres de l'époque doivent être ignorées car elles n'ont objectivement aucun fondement. »

L'auteur est le président du DGPN de 1970 à 1972, Helmut Ehrhardt, a été lui-même membre de la NSDAP et a écrit des expertises dans lesquelles il recommandait la stérilisation forcée. A l'audience de la loi de compensation fédérale au parlement en 1961, il soulignait encore que la loi de santé héréditaire n'avait pas été une injustice nazie mais « est aussi en accord avec les convictions scientifiques actuelles ». Une moquerie et une humiliation de plus faite aux victimes.

C'est vrai qu'il n'y a pas eu de soutien public de la part des associations de psychiatrie pour le meurtre des patients. Mais c'est aussi correct qu'il n'y a pas eu d'opposition publique à son encontre. Pas un mot, pas une excuse.

Et à l'exception de quelques personnes, une vaste majorité de psychiatres allemands et de membres de nos associations de recherche et de science ont participé à la préparation, l'exécution et la légitimation scientifique de la sélection, de la stérilisation et du meurtre des patients.

La recherche de l'histoire de la psychiatrie sous le régime nazi a vraiment commencé au début des années 1980. Klaus Dörner (d'abord en 1969 et ensuite avec plusieurs publications en 1980), Asmus Finzen et Joachim-Ernst Meyer ont été les principaux psychiatres à s'y intéresser. Parmi les historiens, nous pouvons nommer Gerhard Baader, Dirk Blasius et Hans Walter Schmuhl. Enfin en 1983, Ernst Klee écrivit un livre saisissant « L'Euthanasie sous le régime nazi », qui m'a beaucoup stupéfié et assommé lorsque je l'ai lu. C'est aussi ce livre qui m'a fait me sentir concerné.

Au cours du congrès du jubilé sous la présidence de Uwe Henrik Peters en 1992 à Cologne, lorsque l'association a été renommé DGPPN, les membres de l'assemblée ont adopté une résolution dans laquelle l'association renforce « son écoeurément et sa peine à l'égard des victimes de l'holocauste, les malades mentaux, les juifs et les autres personnes persécutées. » A l'époque, on ne parlait pas encore de la culpabilité institutionnelle et personnelle ou de l'implication des psychiatres et de leur association. Mais c'était cependant clair et nécessaire.

Pendant le congrès de cette année, nous avons déployé une toute nouvelle exposition « En mémoire », qui fut montré pour la première fois en public au congrès de l'Association Mondiale de Psychiatrie en 1999 à Hambourg. Un colloque accompagnait l'exposition.

A l'époque, la décision de faire de l'Allemagne l'hôte du congrès, et de la DGPPN l'association d'accueil fut un signe de réconciliation de la communauté psychiatrique mondiale ainsi qu'un engagement important en faveur de la commémoration des victimes et des débats de nos associations.

Au cours des deux dernières années, d'importants débats ont eu lieu au sein de la DGPPN pour savoir comment faire face à notre propre histoire. Ces débats furent amicaux, non pas controversés. Il y a exactement un an, les statuts de la DGPPN ont été amendés. Le premier article dit maintenant :

« La DGPPN est consciente de ses responsabilités profondes à l'encontre de la dignité et des droits des malades mentaux de part la participation de ses précédentes associations à des crimes sous le régime nazi, notamment le massacre et la stérilisation forcée de milliers de personnes. »

Autre conséquence de ces débats, le conseil d'administration de la DGPPN a établi au début de cette année une commission internationale pour la modification de l'histoire de nos précédentes organisations sous le régime nazi. Elle est composée de quatre historiens et médecins renommés, le professeur Roelcke de Gießen (également président de la commission), le professeur Sachse de Vienne, le professeur Schmiedebach d'Hambourg et le professeur Weindling d'Oxford. Les décisions de cette commission sont indépendantes de la DGPPN, car nous voulons une transparence totale. Nous sommes extrêmement reconnaissant aux membres de cette commission pour leur soutien et leur aide dans l'éclaircissement de notre histoire.

La commission accompagne les projets de recherche initiés et financés par l'association, sur lesquels le professeur Schmuhl et le professeur Zalashik travaillent actuellement. Ils doivent établir dans quelles mesures nos précédentes associations et leurs représentants sont impliqués dans le programme appelé « euthanasie », la stérilisation forcée des malades mentaux, l'expulsion des juifs et des psychiatres opposants politiques, ainsi que d'autres crimes ayant eu lieu entre 1933 et 1945.

Le compte-rendu final devrait être présenté dans à peu près deux ans, pour ensuite aborder la période d'après guerre. C'est aussi important : quelles en sont les conséquences ? qui était impliqué ? quelles leçons en ont été retenues du Troisième Reich ? Nous avons beaucoup de suppositions mais peu de faits établis.

« La mort mentale », « le fardeau pour la société », « la vie indigne de vivre », tous ces mots nous viennent très péniblement. Ils choquent, troublent et en connaissant la participation active des psychiatres aux massacres des nazis, ils nous remplissent de honte, de colère et de douleur.

De honte et de douleur aussi car c'est seulement maintenant, 70 années après les faits que notre organisation, dont je suis le président aujourd'hui, commence enfin à se préoccuper de faire la lumière sur son histoire et celles de ses précédentes organisations sous le régime nazi.

Indépendamment des détails historiques qu'il reste encore à collecter, nous demandons enfin pardon aux victimes de l'émigration et de la stérilisation forcées, de la recherche et des meurtres.

Au nom de l'association allemande de psychiatrie, de psychothérapie et de neurologie, je vous demande à vous, les victimes et à vos familles de nous pardonner pour la souffrance et l'injustice qui vous ont été infligées sous le régime nazi au nom de la psychiatrie allemande et des psychiatres allemands, ainsi que pour ce trop long silence, ce dénigrement et ce refus de parler des psychiatres allemands depuis ce moment.

Beaucoup des victimes, ainsi que ceux qui n'ont pas été tués, et leurs familles ne sont plus en vie aujourd'hui. A cet égard, cette déclaration arrive trop tard. Mais elle n'arrive peut-être pas trop tard pour ceux qui sont encore en vie et pour leurs descendants, dont quelques-uns sont parmi nous aujourd'hui, ainsi que pour tous les malades mentaux, les psychiatres et la DGPPN elle-même.

La souffrance et l'injustice, plus que tous les décès, ne peuvent être apaisés. Mais nous pouvons

apprendre et nous avons beaucoup appris, en psychiatrie tout comme en médecine, en politique ou dans la société. Et ensemble, nous pouvons plaider et travailler pour une psychiatrie plus humaine, concernée par l'individu, se battant contre la stigmatisation et le rejet des malades mentaux, en se souvenant des victimes.

Nous les psychiatres ne devons pas donner de jugement de valeur sur les personnes. Nous enseignons, recherchons, traitons, accompagnons et soignons. La dignité intouchable de l'homme est toujours la dignité de l'individu et aucune loi ni aucune recherche ne peut nous en écarter.

Nous avons appris, surtout de nos erreurs. Cela nous donne de l'espoir pour les débats actuels sur l'éthique médicale qui examine trop rapidement la « valeur » d'un individu ou son absence, comme pour les débats sur les diagnostics préimplantatoires ou sur les médicaments.

Ces débats restent compliqués, mais le but pour moi et pour la DGPPN est très clair : travaillons pour une médecine humaine ainsi qu'un respect futur de la dignité humaine.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention.

Prof Dr. Frank Schneider (Aachen)

Président de l'Association Allemande de Psychiatrie, de Psychothérapie et de Neurologie (DGPPN)